



Depuis plusieurs années, la viticulture sud-africaine joue la carte de la durabilité avec le système IPW (Integrated Wine Production System).

Viticulture durable

L'Afrique du Sud : un exemple à suivre ?

En jouant la carte de la viticulture durable, l'Afrique du Sud a su développer ses ventes sur les marchés américain et britannique. Si, dans ces pays, les consommateurs sont de plus en plus sensibles au respect de l'environnement, on constate encore en France un certain flou autour de la notion de viticulture durable. Or, une démarche commune dans ce sens pourrait ouvrir la porte de certains marchés aux vins français.

Depuis plusieurs années, la viticulture sud-africaine joue la carte de la durabilité avec le système IPW (Integrated Wine Production System). Les producteurs trouvent ainsi une place privilégiée dans certains marchés où le consommateur semble de plus en plus sensible à la préservation de l'environnement, Grande-Bretagne et États-Unis notamment. L'IPW consiste à mettre en place des lignes de conduite à tous les niveaux du processus de production afin de contribuer à une production durable de vin : depuis des études d'impact environnemental à l'utilisation de packaging recyclable en pas-



Selon Allison Bonnet : « Si la France ne prend pas le train de la viticulture durable, elle risque de se fermer les portes de nombreux marchés. »

sant par l'utilisation des produits phytosanitaires... L'approche doit être globale (dans le vignoble et le chai mais aussi dans les bureaux) et systématique pour obtenir la certification, renouvelable chaque année si le scoring dépasse les 55 %. Ces mesures, non obligatoires (sauf pour l'export), sont suivies par 96 % des producteurs. Les coûts supplémentaires engendrés sont apparemment compensés par le développement des ventes. On constate en effet que les vins d'Afrique du Sud ou de Nouvelle-Zélande (également engagée dans la viticulture durable) gagnent constamment des parts de marché en Grande-Bretagne ou aux États-Unis.

DES CONSOMMATEURS DE PLUS EN PLUS SENSIBILISÉS.

« Si l'Allemagne ou les pays scandinaves ont une longue histoire du « vert », on constate une prise de conscience grandissante des consommateurs autour de l'environnement et du développement durable dans d'autres pays, comme les États-Unis ou la Grande-Bretagne », explique Allison Bonnett, consultante internationale en vin, originaire d'Afrique du Sud. Dans ce contexte, les acheteurs des grandes enseignes sont de plus en plus demandeurs de vins dits « durables », s'ils riment avec une démarche sincère et pas seulement marketing. Ainsi, le marché britannique est très sensible au bilan carbone des produits commercialisés. Aux États-Unis, pays qui va devenir le premier pays consommateur de vins, on se rend compte que la compétitivité ne se joue plus forcément sur les prix. Les acheteurs attendent un « plus » du produit, ce qui peut expliquer les gains de parts de marché de l'Afrique du Sud. En France, Allison Bonnet a constaté un « flou » autour de la notion de viticulture durable. « Nombreux sont les consommateurs qui confondent durable, biologique, bio-

dynamique, ajoute-t-elle. Le plus grand besoin actuel est une « éducation » des consommateurs à la viticulture durable afin de leur apporter une meilleure lisibilité des produits et de tordre le cou à certaines idées reçues comme celle qui consiste à penser que le vin durable est forcément plus cher. »

QUELLE PLACE POUR LA FRANCE ?

« Alors qu'il y a encore quelques années, les mots « durabilité » ou « biodiversité » n'existaient pas, ils sont entrés aujourd'hui dans le langage courant, conclut Allison Bonnett. Ce phénomène va s'accroître à l'avenir et il ne faudra pas rater le train. En France, vous avez l'avantage d'avoir une vraie culture et un patrimoine lié à la viticulture. Mais il ne faut pas vous reposer sur les lauriers du passé ! Jouer la carte de la durabilité vous permettra d'avoir un « plus » par rapport aux autres pays producteurs. Si vous n'y allez pas, vous risquez de vous fermer les portes de certains marchés et de vous placer en position d'outsiders. » En France, il n'y a pas encore de démarche commune pour une viticulture durable. On peut néanmoins citer des initiatives locales



GEOFFROY WHITING/STOLTA

La création d'une charte « viticulture durable », comme en Afrique du Sud, n'est pas encore d'actualité. Mais si la filière française doit en prendre la voie, il ne faudra pas le voir comme une contrainte supplémentaire mais plutôt comme un challenge motivant.

comme dans le Sud-Est où, sous l'égide de l'ICV (Institut coopératif du vin), onze entreprises coopératives vinicoles de la façade méditerranéenne (Languedoc-Roussillon, PACA, Rhône-Alpes) ont mis le cap sur le développement durable (voir *Viti* n°350). La création d'une charte « viticulture durable », comme en Afrique du Sud, n'est pas encore d'actualité. Mais si la filière française doit en prendre la voie, il ne faudra pas le voir comme une contrainte supplémentaire mais plutôt comme un challenge motivant.